

La CNCGP dévoile son Guide pratique de la durabilité par CAMILLE MALDEREZ

Eduquer les CGP à la finance durable. C'est l'objectif de l'ouvrage présenté ce mardi 21 mai par la Chambre nationale des conseils en gestion du patrimoine (CNCGP) au Philanthro-Lab à Paris.

Derrière ce petit livret, intitulé sobrement «Guide pratique de la durabilité», l'enjeu est de taille puisque «seulement 20% des clients expriment spontanément une volonté de prise en compte des critères ESG dans les allocations d'actif», détaille Pascale Baussant, présidente de la commission durabilité de la CNCGP.

Selon un sondage réalisé en novembre 2023, auprès des CGP adhérents à la Chambre, près d'un client sur deux refuse de répondre à des questions sur ses préférences extra financières et 78% des CGP ont fait part de leurs difficultés à cerner ces préférences.

«L'essentiel c'est de savoir les écouter et de les faire parler, car ça ne vient pas de manière spontanée, sauf chez les plus jeunes. Avec la génération en dessous des moins de 35 ans, la conversation vient spontanément. Mais pour les autres clients, c'est à nous d'aller discuter avec eux et de comprendre quelles sont leurs motivations et leurs convictions», explique Aymeric Richard, directeur d'un cabinet de CGP et membre de la commission durabilité au sein de la CNCGP.

Le critère de durabilité, une habitude à prendre

Le guide pratique de la durabilité fait suite, au guide des bonnes pratiques environnementales et sociales, paru en juin 2023.

Ce nouveau livret réglementaire synthétise les bases de la réglementation en matière de finance durable et donne les clés pour s'approprier ces sujets de façon pragmatique.

«On oppose trop facilement performance et durabilité. Or quand on regardera dans quelques années, sur du long terme, on s'apercevra que ce n'est pas moins performant que d'autres fonds», prophétise Aymeric Richard.

Et de conclure : *« Aujourd'hui la durabilité est une brique supplémentaire, par rapport aux indicateurs qu'on regarde habituellement, notamment rendement-risque. Il faut s'habituer à prendre en compte cette brique supplémentaire. »*

Pour rappel, la CNCGP réunit près de 3.600 cabinets et 5.500 adhérents personnes physiques, avec un total d'encours sous gestion de plus de 93 milliards d'euros.

Pour consulter le guide pratique de la durabilité [c'est ICI](#).